

PLAN DE COURS

GPL-1001 : Institutions internationales

NRC 85637 | Automne 2020

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Crédit(s) : 3

Présentation des principales institutions internationales ayant une vocation économique, juridique ou encore politique. Présentation des savoir-faire se rapportant au programme en affaires publiques et relations internationales : les ressources de la bibliothèque et d'Internet, les grands journaux et les revues internationales, les règles de présentation des travaux et les exposés oraux.

Les séances de cours ne seront pas enregistrées, une présence en ligne à heure fixe est donc requise.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone

mardi	09h00 à 11h50	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020
-------	---------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=120650>

Coordonnées et disponibilités

Louis Bélanger

Enseignant

Louis.Belanger@hei.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles (iOS, Android, Chrome OS)

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	3
Objectifs du cours	3
Contenu du cours	3
Démarche d'apprentissage	3
Approche pédagogique	4
Classe virtuelle	4
Feuille de route	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Test de mi-parcours	6
Travail de recherche	6
Examen final	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	8
Gestion des délais	9
Absence à un examen	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Matériel didactique	9
Matériel didactique	9
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Objectifs du cours

Ce cours vise l'acquisition par les étudiants et étudiantes de connaissances de base sur les institutions internationales. Plus particulièrement, il doit vous permettre de comprendre ce que les institutions internationales font, leurs rouages politiques internes et les manières dont elles servent les intérêts – pas toujours convergents – des États. Il veut aussi vous familiariser avec les outils de recherche propres à l'analyse politique des institutions internationales.

Au terme du cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les différents types d'institutions internationales (traités, organisations internationales, tribunaux, alliances militaires et autres) et de distinguer les fonctions et caractéristiques de chacune;
- d'identifier les principales organisations internationales contemporaines et de connaître leurs modes de prise de décision, les obligations prises par les États qui en sont membres et les mécanismes devant en assurer le respect;
- de comprendre comment les bénéfices de la coopération, mais aussi les rivalités entre États et leur volonté de préserver leurs souverainetés structurent les institutions internationales;
- de connaître et d'utiliser de manière appropriée les outils de base (typologies, indicateurs, mesures) et les principales sources (documentation, publications scientifiques, bases de données) auxquels a recours l'analyse politique des institutions internationales.

Contenu du cours

Nous explorerons dans ce cours l'anatomie d'une vingtaine d'institutions internationales. Certaines, considérées plus importantes — comme l'ONU, l'Union européenne, l'OMC ou l'OTAN —, faisant l'objet d'un examen plus détaillé.

Le cours est structuré de manière plutôt déductive — allant du général au particulier — et privilégie les études de cas. Nous commencerons par voir les différentes formes que peuvent prendre les institutions internationales et identifier certains débats ou questions fondamentales que génère leur l'étude. Puis, nous nous pencherons sur deux grandes classes d'institutions internationales: les traités et les organisations intergouvernementales (OIG). Nous verrons ensuite différents types particuliers d'OIG: les organisations régionales, les organisations multipartites, les cours et tribunaux internationaux, les alliances militaires et les organisations commerciales et financières. Pour chacun de ces types, notre attention se portera sur une ou deux organisations que nous étudierons en détail. Enfin, nous nous pencherons sur deux domaines de coopération internationale, ceux de l'environnement et des droits humains, qui semblent accuser un déficit d'institutionnalisation.

Démarche d'apprentissage

Des rencontres hebdomadaires (classes virtuelles) seront consacrées à des exposés magistraux auxquels vous devez vous préparer **avant le cours** par des lectures obligatoires. Ces lectures sont identifiées dans l'encadré "À faire" que vous trouverez dans chacun des modules hebdomadaires de la [feuille de route](#). Elles combinent en général un chapitre du manuel obligatoire (excellent ouvrage de Ian Hurd, *International Organizations* - 3ème édition) et deux articles de revues scientifiques. Consultez cette section chaque semaine, car les lectures peuvent être modifiées en cours de session. Les exposés en classe sont parfois complétés par des capsules narrées, elles aussi accessibles à partir des modules de la feuille de route. L'évaluation des connaissances acquises en classe, par le visionnement des capsules narrées et grâce aux lectures prendra la forme d'un test de mi-parcours et d'un examen final.

Au cours de la session, vous approfondirez vos compétences analytiques et méthodologiques en réalisant un court travail de recherche sur un thème imposé. Vous trouverez le sujet et la description détaillée de l'exercice qui vous est demandé dans la section "[Évaluations et résultats](#)" du présent site.

Le site du cours doit être consulté chaque semaine. Une page est consacrée à chaque module hebdomadaire. Vous y trouverez, entre autres, le plan de chacun des cours, des liens vers différentes ressources permettant d'approfondir la matière abordée, les lectures hebdomadaires obligatoires, une copie du support visuel utilisé en classe.

Le site contient aussi un forum de discussion que vous êtes encouragé à utiliser pour toute question portant sur la matière ou l'organisation du cours, ou pour échanger avec le groupe sur tout ce qui concerne les institutions internationales.

La charge de travail prévue pour ce cours est de 9 heures par semaine : 3 heures de classe virtuelle et/ou de visionnement de capsules et 6 heures de travail individuel. C'est donc dire que vous devez consacrer un total de 90 heures aux lectures, à la production du travail de recherche et à la préparation des examens.

Approche pédagogique

Connaissances et compétences	Activités:					Contrôles:		
	Cours magistraux	Modules narrés	Lectures	Capsules métho	Travail de recherche	Test mi-parcours	Examen final	Travail de recherche
Outils analytiques	√√	√√	√√	√	√	√	√√	√√
Savoirs anatomiques	√√	√√	√√	√	√	√√	√√	√
Outils méthodologiques	√		√	√√	√		√	√√
Compétences méthodologiques			√		√√		√	√√

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.

Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Les formes institutionnalisées de la coopération internationale Ce que sont les institutions internationales. Les principaux cadres théoriques et perspectives analytiques utilisés pour l'étude des institutions internationales. L'ordre international libéral en question(s).	1 sept. 2020
Les traités Les différentes espèces de traité. Les composantes clés d'un traité et leurs usages. Les outils de l'analyse des traités.	8 sept. 2020
Les organisations intergouvernementales (OIG)	15 sept. 2020

Ce que sont et ce que font les organisations intergouvernementales (OIG). Naissance, vie et mort des OIG. Les différents organes et la prise de décision au sein des OIG.	
Les organisations intergouvernementales régionales Les différents types d'organisations intergouvernementales régionales. L'Union européenne: entre intergouvernementalité et supranationalité. Les transformations de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), de l'Organisation des États américains (OÉA) et de l'Union africaine (UA).	22 sept. 2020
Les organisations internationales multipartites Le "multistakeholderism" au sein des organisations internationales. L'Organisation internationale du travail (OIT). La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur internet (ICANN). Les débuts de l'UNESCO.	29 sept. 2020
Les cours et tribunaux internationaux De l'arbitrage international aux tribunaux permanents. L'indépendance limitée et l'effectivité relative des cours internationales. La Cour internationale de justice (CIJ). La Cour pénale internationale (CPI).	6 oct. 2020
Test de mi-parcours Examen en ligne visant à contrôler les connaissances acquises pendant la première moitié du cours.	13 oct. 2020
L'ONU et son Conseil de sécurité La Charte et les principaux organes de l'ONU. Le fonctionnement du Conseil de sécurité. Les autorisations de recours à la force militaire.	20 oct. 2020
L'OTAN et les autres alliances militaires Les différentes fonctions et structures des alliances militaires. L'évolution de l'OTAN et ses organes. La prise de décision au sein de l'OTAN et les interventions militaires.	3 nov. 2020
L'OMC et les accords commerciaux régionaux Le fonctionnement des accords de libre-échange. L'OMC: organes et prise de décision. De l'ALÉNA à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. La crise de l'Organe d'appel de l'OMC.	10 nov. 2020
Les institutions financières internationales Le Fonds monétaire international. La Banque mondiale. La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures.	17 nov. 2020
Environnement et droits humains : des régimes internationaux décentralisés Environnement et droits humains : déficit d'institutionnalisation ou complexité vertueuse? Le régime international des droits humains. Le régime international de l'environnement.	24 nov. 2020
Conclusion L'Organisation mondiale de la santé face à la pandémie de Covid-19. Retour sur la matière.	1 déc. 2020
Remise du travail de recherche	8 déc. 2020
Examen final Examen en ligne visant à contrôler les connaissances acquises au cours de l'ensemble de la formation.	15 déc. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Obligatoires			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Test de mi-parcours	Le 13 oct. 2020 de 10h00 à 12h00	Individuel	20 %
Travail de recherche	Dû le 8 déc. 2020 à 23h59	Individuel	40 %
Examen final	Le 15 déc. 2020 de 09h00 à 12h00	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Test de mi-parcours

Titre du questionnaire :	Test de mi-parcours
Période de disponibilité :	Le 13 oct. 2020 de 10h00 à 12h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %

Travail de recherche

Date de remise :	8 déc. 2020 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Effort de recherche	20
Construction de la preuve	20
Richesse et précision des observations	20
Cohérence et articulation du propos	20
Appareil de référence et présentation technique	10
Qualité de la langue	10

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Le travail de recherche doit obligatoirement être remis en format PDF.

Directives de l'évaluation :

Analyse de cas : le *Règlement des télécommunications internationales* de l'UIT

Fondée en 1865, l'Union internationale des communications (UIT) serait la doyenne des organisations internationales. En décembre 2012, ses membres se réunissent à Dubaï pour la Conférence mondiale des télécommunications internationales. Ils doivent à cette occasion revoir les termes du *Règlement des télécommunications internationales*, un traité phare établissant les principes et règles que les États s'engagent à respecter en matière de télécommunications afin d'assurer une interconnexion efficace entre systèmes nationaux d'information et de communication. Ils en ont sorti divisés. Que s'est-il passé? Comment interpréter ce résultat? Quelles en ont été les conséquences?

Vous pouvez traiter ce sujet selon l'angle de votre choix. Vous pouvez, par exemple, chercher à expliquer :

- pourquoi certains États ont adhéré au nouveau traité alors que d'autres ont refusé;
- le rôle qu'ont joué certains acteurs non-gouvernementaux au cours de la négociation;
- les implications de ce développement pour l'UIT;
- les conséquences pour la gouvernance mondiale des télécommunications;
- ce que cela révèle au sujet de la trajectoire de l'ordre libéral international ou du multilatéralisme;
- le rôle qu'ont joué le secrétaire général et le secrétariat de l'organisation;

- comment les règles de prise de décision applicables ont été utilisées par les différents acteurs;
- etc.

Votre analyse sera présentée sous la forme d'un essai (voir document sur cette page) dont le corps du texte comptera un **maximum de 2000 mots** et la liste des références comptera un minimum de **15 entrées**, dont un minimum de **10 références scientifiques**.

Votre travail doit en effet prendre appui sur une recherche documentaire approfondie mettant obligatoirement à contribution des publications spécialisées dont la crédibilité est reconnue, comme des [articles de revues scientifiques](#). L'utilisation de bases de données bibliographiques comme [Google Scholar](#), [PAIS International](#) ou [Worldwide Political Science Abstracts](#) devrait être incontournable pour approfondir votre connaissance du cas sélectionné. Vous trouverez des accès rapides vers ces sources à partir du portail thématique « [Études internationales](#) » sur le site de la bibliothèque.

En ce qui concerne la structure de votre travail, vous trouverez ci-dessous un guide intitulé *Comment rédiger un travail de science politique*. Il peut vous être utile. En ce qui concerne la forme de votre travail, vous respecterez à la lettre les instructions du *Guide de présentation des travaux étudiants* du Département de science politique, aussi disponible ci-dessous.


Enfin, tout étudiant qui commet une infraction au [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) dans le cadre de ce travail, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Constitue notamment du plagiat le fait de:


- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: Commission de l'éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Vous pouvez consulter à ce sujet les directives consacrées au *Règlement disciplinaire* dans la section "Évaluations et résultats".

Fichiers à consulter :

 [Guide de présentation des travaux](#) (169,32 Ko, déposé le 20 août 2020)

 [Comment rédiger un essai](#) (103,56 Ko, déposé le 20 août 2020)

Examen final

Titre du questionnaire :	Examen final
Période de disponibilité :	Le 15 déc. 2020 de 09h00 à 12h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99

B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

Une grande attention sera portée, dans l'évaluation de la qualité du français, à la clarté de la langue et à la correction de l'orthographe et de la syntaxe. Jusqu'à 10% des points de chacune des évaluations pourront être perdus en raison de fautes de français.

Gestion des délais

Le travail de recherche doit être déposé au plus tard le 8 décembre à minuit. Une pénalité de 4 points (sur 40) par tranche indivisible de sept jours sera appliquée pour tout travail remis au-delà.

Absence à un examen

Aucune reprise d'examen n'est prévue.

Si pour un motif sérieux vous ne pouvez être disponible au moment prévu pour un examen, soumettre une demande de délai en bonne et due forme accompagnée d'une pièce justificative.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Matériel didactique

Des lectures obligatoires accompagnent chacun des modules. Voici comment vous les procurer.

1) ARTICLES DE REVUES SAVANTES

Chaque semaine, vous devrez lire **deux articles de revues savantes**, qui complètent le traitement de la matière offert par le manuel. Ces articles sont identifiés dans la section "À faire" de chaque module/semaine. Bien vérifier cette section à chaque semaine, car **je me réserve le droit de modifier la sélection des lectures en cours de session**.

Vous avez accès au contenu de ces revues à partir des bibliothèques numériques auxquelles l'Université Laval est abonnée. Afin de trouver facilement ces articles et d'effectuer vos propres recherches dans les pages de ces revues, vous devez paramétrer l'**outil de recherche Google Scholar** en suivant les instructions fournies dans ce [guide](#) .

2) LE MANUEL DU COURS

Pour chaque module, vous devrez aussi lire un **ou deux chapitres** d'un manuel. L'excellent manuel de Ian Hurd, *International Organizations* (3ème édition), est disponible à la librairie Coop Zone du campus. Vous devez l'acheter en ligne et passer le chercher ou vous le faire livrer par la poste. L'ouvrage est aussi disponible chez [Amazon](#) .



International organizations : politics, law, practice (3e édition)

Auteur : Ian Hurd




Éditeur : Cambridge University Press (2018)

ISBN : 9781316634455

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Vous trouverez des éléments bibliographique:

- dans l'encadré "Pour aller plus loin" de la page de chaque module hebdomadaire;
- dans la section "Further reading" qui se trouve à la fin de chacun des chapitres du manuel.

